



DEVIS/DEMANDE DE TRAVAUX DE REPROGRAPHIE

(Remplir un formulaire par document et par format)

Rappel : Tous les documents doivent porter la mention obligatoire suivante : « Imprimé par la Ville de Saintes sur du papier certifié FSC, issu d'une gestion forestière responsable. Ne pas jeter sur la voie publique

Service Vie Associative

Tél. 05 46 96 30 30

accueileas@ville-saintes.fr

A remplir par l'association :

VISA du

Nom de l'association :

Chef de service

Date de dépôt :

Nom du demandeur :

Tél. du demandeur :

Titre du document :

Nombre de pages
du document

Nombre d'exemplaires :	Noir et blanc Recto seul	Noir et blanc Recto/Verso	Couleur Recto seul	Couleur Recto/Verso
A4	<input type="text"/> X 0,20 €	<input type="text"/> X 0,40 €	<input type="text"/> X 1,20 €	<input type="text"/> X 2,40 €
A3	<input type="text"/> X 0,40 €	<input type="text"/> X 0,80 €	<input type="text"/> X 2,40 €	<input type="text"/> X 4,80 €

Couleur et type du papier (80 g, en fonction des disponibilités) :

Blanc

Orange

Bleu

Vert

Saumon

Parme

Jaune

Délai de 15 jours

Souhaitez-vous que les documents soient coupés : OUI NON

Signature (dépôt)

Signature et date de retrait :

Réservé à l'administration

Date de retrait :

Montant des travaux :